



Déclaration conjointe de la Fédération Mondiale des Associations de Santé Publique (FMASP) et la Fédération Africain des Associations de Santé Publique (FAASP) sur la situation actuelle de l'Ebola : mobiliser les ressources en santé publique et revitaliser les soins de santé primaires pour une riposte durable à l'épidémie Ebola

Sortie le: 13 Août 2014

L'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays d'Afrique occidentale avec près d'un millier de morts a été déclarée «urgence de santé publique de portée internationale» le 7 août par le Comité d'urgence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) nécessitant une réponse mondiale extraordinaire. Cette éruption de maladie infectieuse affecte, non seulement une région géographique immédiate, mais aussi elle a des implications mondiales.

La Fédération Mondiale des Associations de Santé Publique (FMASP) et la Fédération Africaine des Associations de Santé Publique (FAASP) expriment leur solidarité avec les peuples dans les pays directement touchés par l'épidémie d'Ebola. Nos deux Fédérations regrettent la souffrance et la douleur ressenties par les peuples qui ont été infectés et les nombreux morts, par ceux qui sont infectés et en train de se rétablir, par leurs familles et communautés où l'épidémie se manifeste.

Nous saluons le dévouement et les efforts des centaines de travailleurs des services de santé impliqués dans la prévention de nouvelles infections, et qui en prennent soin et traitent les personnes déjà infectées. Ces professionnels de première ligne travaillent dans des conditions difficiles et malgré les meilleurs efforts, sont souvent menacés d'être également infectés. L'épidémie actuelle d'Ebola fait payer un prix élevé aux travailleurs des soins de santé.

La FMASP et la FAASP saluent les réactions d'urgences mises en œuvre par l'OMS, par les Etats affectés, par les autres pays africains et par la communauté internationale. Tous les gouvernements africains, en particulier ceux d'Afrique de l'Ouest, méritent d'être félicités, pour toutes les dispositions prises et envisagées pour circonscrire l'avancée de l'épidémie.

La FMASP et la FAASP, et la communauté des associations de santé publique nationales et régionales, sont prêtes et disposées à apporter toute l'assistance nécessaire et appropriée aux autorités sanitaires nationales et mondiales dans cet effort de prévention et de contrôle de cette maladie infectieuse mondiale.

Nos Fédérations se mettent à la disposition de l'OMS, des gouvernements et de toute autre organisation pour s'engager dans les actions de sensibilisation, d'éducation pour la santé, de mobilisation sociale, de renforcement des capacités des acteurs



communautaires, de protection des travailleurs de la santé, de surveillance et de la préparation aux situations d'urgence sanitaire et de réaction rapide.

Dans l'objectif de mobilisation des ressources de santé publique et la revitalisation des soins de santé primaires, pour une riposte durable aux situations d'urgence de santé publique présentes et futures, La FMAASP et la FAASP :

1. demandent instamment à l'Union africaine de rappeler avec force aux Etats Membres, l'urgence d'opérationnaliser le cadre de mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou sur les soins de santé primaires et les systèmes de santé en Afrique élaborée en 2010 par l'OMS Afrique, en vue de renforcer leurs capacités institutionnelles à agir de manière concertée sur les déterminants sociaux de la santé, de prendre en charge avec efficacité le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles tout en se préparant à la gestion des risques de flambées épidémiques devenues récurrentes et dévastatrices, telles que le choléra et Ebola ;
2. demandent instamment à toutes les associations nationales de santé publique de s'impliquer dans les efforts nationaux et interafricains de lutte contre l'épidémie ;
3. lancent un appel pressant à tous les pays d'Afrique, à toutes les organisations africaines, à la communauté internationale en faveur d'une plus grande solidarité à l'égard des pays directement affectés et à risque ;
4. exhortent les pays africains, les pays et organisations amis de l'Afrique ainsi que l'OMS à redoubler d'effort pour circonscrire l'avancée de l'épidémie dans le strict respect des droits des personnes ;
5. invitent les gouvernements nationaux à élaborer et appliquer des stratégies et des outils, y compris l'allocation de ressources adéquates qui améliorent la gestion des risques d'intervention d'urgence/ catastrophe, afin d'améliorer la capacité des systèmes nationaux de soins de santé pour répondre aux urgences de santé publique, comme le virus Ebola ;
6. appellent les Fédérations sœurs des professions de la santé dans le monde entier à une solidarité agissante en termes d'appui technique et de renforcement de ses capacités, et de celles de ses associations membres en matière de lutte contre les urgences sanitaires à l'instar de l'épidémie Ebola.

Une fois que les efforts d'intervention humanitaire d'urgence circonscrites, nos deux Fédérations recommandent une réflexion sérieuse sur la façon dont les gouvernements et la communauté internationale pourraient renforcer la capacité de gestion de crises pour les urgences de santé publique. Dans un premier temps, l'OMS devrait, en consultation avec les gouvernements nationaux et les acteurs locaux, y compris les organisations professionnelles de la santé, faire le point sur la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International et la stratégie régionale pour la gestion du risque de catastrophes dans la région touchée et au-delà.



La Préparation aux situations d'urgence/pandémie est une fonction essentielle de santé publique. La FMASP et la FAASP recommandent également que les mesures d'urgence contre les pandémies soient intégrées dans les plans nationaux de santé, et deviennent une fonction essentielle de santé publique dans tous les établissements de santé. Les travailleurs de la santé dans tous les pays devraient être formés et équipés, et constituer des ressources compétentes, appropriées et suffisantes pour répondre aux urgences dues aux pandémies. Les ministères de la Santé des pays devraient s'assurer que les bonnes pratiques de base en matière de santé publique, telles que les mesures de contrôle des infections, sont mises en place et fonctionnent comme il se doit. Les systèmes de contrôle de l'infection, les procédures visant à limiter la propagation de l'infection, la protection des professionnels de santé, la qualité de prise en charge des patients infectés, les actions de sensibilisation/ éducation du public sur le contrôle et la prévention des maladies infectieuses ainsi que le développement et l'application des directives de lutte contre les infections dans les services de soins de santé, devraient devenir la « norme » pour les systèmes de santé nationaux. Le développement de la préparation nationale pour faire face aux situations d'urgence dues aux pandémies, de même que la capacité d'intervention, devraient être des éléments de financement international et de l'assistance technique.

Les associations nationales de santé publique font partie de la solution. Les associations nationales de santé publique sont disposées à renforcer leurs propres capacités pour aider leurs ministères de la santé et les collectivités à répondre aux situations d'urgence.

Pour sa part, la FMASP s'assurera que cette préparation aux situations d'urgence et aux pandémies est un sujet qui sera discuté à la prochaine 14^{ème} Congrès mondial sur la santé publique (11-15 février 2015: Kolkata, Inde). Elle maque dorés et déjà sa disponibilité à collaborer avec l'OMS et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec les organismes ayant une expérience dans la préparation aux situations d'urgence pour la conceptualisation d'un atelier sur cette question.

Pour sa part, la FAASP rassure les populations africaines que l'épidémie peut être maîtrisée si chaque individu, chaque famille, chaque communauté se conforme rigoureusement aux directives de prévention données par les autorités sanitaires. La prochaine Conférence internationale qui sera organisée par l'IGAD, en collaboration avec la FAASP, prendra en considération la ligne actuelle de l'épidémie dans ses délibérations.

La Fédération Mondiale des Associations de Santé Publique est l'organe mondial unique qui représente les intérêts de la communauté mondiale de la santé publique grâce au travail et aux actions des associations de santé publique au niveau national et régional. Fondée en 1967, les membres de la Fédération compte maintenant plus de 100 associations de santé publique, associations régionales des écoles de santé



publique et autres organisations non gouvernementales impliquées dans la santé publique. Elle est officiellement reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé et participe à l'Assemblée mondiale annuelle de la santé comme une ONG accréditée. (www.wfpha.org)

Créé en Août 2011, La Fédération Africaine des Associations de Santé Publique, est une Fédération à but non lucratif composée d'associations nationales de santé publique d'Afrique, dont les activités contribuent au renforcement de la santé publique. La FAASP est présente dans 49 pays africains, soit plus de 90% de couverture du continent. La FAASP est le principal acteur en Afrique pour le renforcement des Associations nationales de santé publique. La FAASP travaille en étroite liaison avec l'OMS-AFRO et de l'Union Africaine. Son secrétariat est basé à Addis Ababa, Ethiopie. (www.afphas.org)

Dr Mengistu Asnake
President-FMASP

Dr Mathias SOME
President-FAASP